

IVG : "Nous ne sommes pas là pour retirer des vies"

Article rédigé par *La Sélection Hebdo*, le 17 septembre 2018

Source [La Sélection Hebdo] Sa déclaration, franche et sincère, fait réagir sur les réseaux sociaux, et jusqu'aux ministres. **Le docteur Bertrand De Rochambeau, président du syndicat des gynécologues, refuse de pratiquer des IVG.** Il a accepté de répondre aux questions de l'émission Quotidien : "Moi je fais un métier avec mes tripes, je me lève à n'importe quelle heure, la nuit, je fais des opérations très difficiles", explique-t-il calmement à celle qui l'interroge.

Sa déclaration, franche et sincère, fait réagir sur les réseaux sociaux, et jusqu'aux ministres. **Le docteur Bertrand De Rochambeau, président du syndicat des gynécologues, refuse de pratiquer des IVG.** Il a accepté de répondre aux questions de l'émission Quotidien : "Moi je fais un métier avec mes tripes, je me lève à n'importe quelle heure, la nuit, je fais des opérations très difficiles", explique-t-il calmement à celle qui l'interroge. "Et donc les choses auxquelles je ne crois pas, je ne les fais plus. Nous ne sommes pas là pour retirer des vies." "Quand vous dites retirer une vie, un enfant à naître n'est pas une vie au sens juridique. Ce n'est pas un homicide de faire une IVG." "Si, madame", rétorque-t-il. "Toutes les femmes ne pensent pas qu'avoir un embryon dans le ventre, c'est une vie", poursuit son interlocutrice. "Eh bien ça c'est son opinion. **Moi, en tant que médecin, je ne suis pas forcé d'avoir votre opinion. Et si je ne l'ai pas, la loi me protège, et ma conscience aussi**", lui répond le Dr De Rochambeau.

> Pourquoi la rédaction de l'émission Quotidien, en général politiquement très engagée dans ses choix de sujets et d'angle, a-t-elle choisi ce sujet ? Parce que cet été, au sein de l'hôpital du Bailleul, en Sarthe, on ne pratique plus les IVG depuis janvier dernier ([Lire à ce sujet la Sélection du jour n° 443](#)). En effet, après le départ à la retraite d'un médecin, sur les quatre restants, trois invoquent leur clause de conscience. La sénatrice socialiste de la Sarthe, Nadine Grelet-Certenais, avait jugé "intolérable que les femmes ne puissent pas exercer leur droit essentiel parce que des médecins, au mépris de l'accès aux soins, font valoir des réticences d'ordre personnel ou éthique". Une déclaration qui aura entraîné une prise de position du Syndicat national des gynécologues obstétriciens de France (Syngof), pour qui **"la réalisation de l'avortement n'est pas un acte de soins ordinaire" et "nécessite des médecins à qui la loi reconnaît le droit d'avoir une liberté de conscience"**. Le syndicat juge "intolérable" que cette liberté ne soit pas reconnue par la sénatrice : "Prétendre que les médecins ont le mépris de l'accès aux soins, alors qu'ils sont au contact direct avec la souffrance de leurs patientes, c'est ne pas connaître leur vie".

>

> Pour le Dr de Rochambeau, qui regrette par ailleurs la disparition du délai de réflexion obligatoire et la suppression de la notion de détresse, **"retirer la clause de conscience dans le cadre de l'IVG, c'est contraindre les médecins à en faire"**. Simone Veil elle-même s'était exprimée sur le sujet, en 2007, dans les colonnes du Figaro : "On comprend que, pour un certain nombre de gens, il existe un cas de conscience face à cette pratique. C'est une question éthique et pas seulement un geste médical. La seule chose que j'avais négociée avec l'Église était de ne pas contraindre les médecins. C'est un point à maintenir, car on ne peut obliger personne à aller contre ses convictions. **Il est de plus en plus évident scientifiquement que, dès la conception, il s'agit d'un être vivant.** "